

2024-062

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DROME  
Mairie de REAUVILLE

## DÉLIBÉRATION N°2024-06-17-45 CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 juin 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 08

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absent excusé : Vincent GOUDON.

Absents : Jean-Luc FAUCON ; Lauriane MOINE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

### Objet : Décision modificative n°2 – Budget de la commune 2024 M57

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget primitif de la commune.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits nécessaires dont le détail figure ci-dessous, pour l'investissement d'un montant de zéro euros équilibré en dépenses et recettes (0 €).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

• **Décide** d'approuver la décision modificative suivante sur le budget de la Commune, présentée par compte.

	DEPENSES			RECETTES		
	COMPTE	Libellé	MONTANT	COMPTE	Libellé	MONTANT
INVESTISSEMENT	2151-21-39	Réseaux de voirie	600.00 €			
	2152.21-39	Installations de voirie	3 800.00 €			
	2158-21	Autres installations, matériels et outillage techniques	76.00			
	2158-21-32	Autres installations, matériels et outillage techniques (opération Ecole	600.00			
	238-23	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 5 076.00 €			
		<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>

VOTE : 5 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire  
Monique ALLEGRE



Le Maire  
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le 20 JUIN 2024  
Affiché le 20 JUIN 2024

NP

Délib 2024-06-17-45 – Décision Modificative n°2 - Budget de la commune 2024 M57